



La Gazette de Port-Miou

Le mot du Maire

Je sais combien il doit être difficile dans ce contexte dramatique de pandémie de COVID-19 de se passer de la Calanque pour vous qui êtes habitués à la faire vivre au quotidien, chaleureusement, passionnément et avec assiduité.

Acteurs engagés, cassidains, régatiers, plaisanciers, il doit vous être pénible, à fortiori alors que la saison du nautisme aurait déjà dû battre son plein, d'être contraints de ne pas pouvoir venir à bord de vos bateaux et de prendre le large...

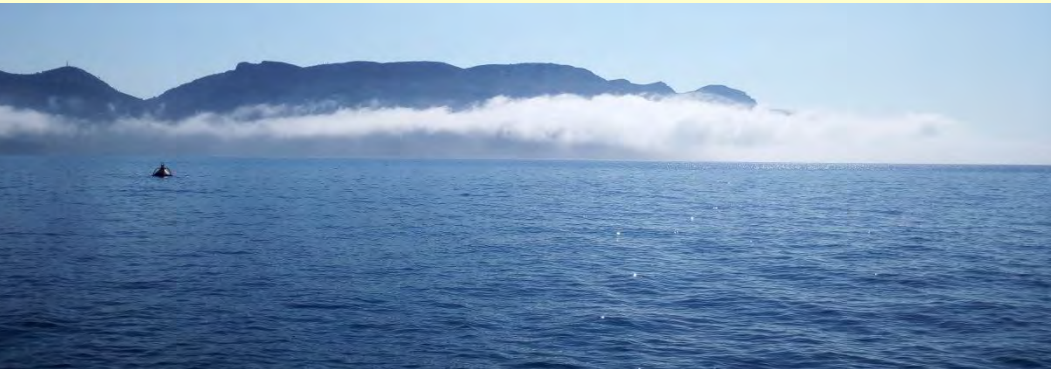
Nous avons donc décidé de venir vers vous, de vous apporter des nouvelles de Port-Miou par l'intermédiaire de cette gazette, qui ne remplacera certes pas le goût salé des embruns mais qui, nous l'espérons saura vous rapprocher, dans vos foyers, de votre chère calanque.

En espérant vivement vous voir le plus rapidement possible nous rejoindre le long de ses beaux rivages. D'ici là, prenez bien soin de vous.

Danielle Milon
Maire de Cassis

Numéro spécial / Avril - Mai 2020

Le mot du Maire	1
Informations de la Calanque	2
Les services	4
Fiche technique : cuve à eaux noires	5
Focus naturaliste : Le mérout	7
Le coin des minots	9



Informations de la Calanque



Les manifestations de la Calanque

Comme vous pouvez l'imaginer, les manifestations d'avant saison sont annulées ou reportées. C'est le cas des régates mais aussi de la journée de nettoyage de la Calanque, événement phare et toujours très attendu de la vie de Port-Miou auquel vous participez en nombre chaque année, véritable coup d'envoi de la saison associative et touristique.

A ce jour l'union nautique, présidée par Alain Mercier, envisage un report à la rentrée, à une date encore indéterminée mais qui dépendra des consignes gouvernementales de post-confinement. Il faudra alors sans doute aménager le format de cette manifestation afin de proscrire tout risque sanitaire.



Les 5 éléments

Après un beau succès pour une première édition en 2019, nous espérons vivement pouvoir accueillir cet événement dans la Calanque. Les 5 éléments ce sont 3 jours intenses de découverte multi-activités organisés par le CNPM ouverts à tous, petits et grands. Au menu, initiation à la voile sur habitables, escalade, randonnée, plongée et pêche.

Une manifestation qui nous l'espérons viendra animer durablement les fins de saisons estivales en devenant une date incontournable, à graver d'une pierre blanche (comme le lumineux calcaire de nos carrières) dans le calendrier des activités associatives de Port-Miou, déjà bien étoffé.

Les **25-26-27 septembre 2020**

« Vers un report de la journée de nettoyage de la Calanque, sous peut-être une nouvelle forme, afin d'éviter tout risque sanitaire... »





Les AOT

Vous êtes nombreux à nous joindre afin de faire un point sur vos dossiers annuels de renouvellement d'AOT. Vous devriez, si cela n'est pas déjà le cas, recevoir votre appel à cotisation 2020 par courrier sous peu. L'échéance de paiement est fixée cette année au **15 juin**.

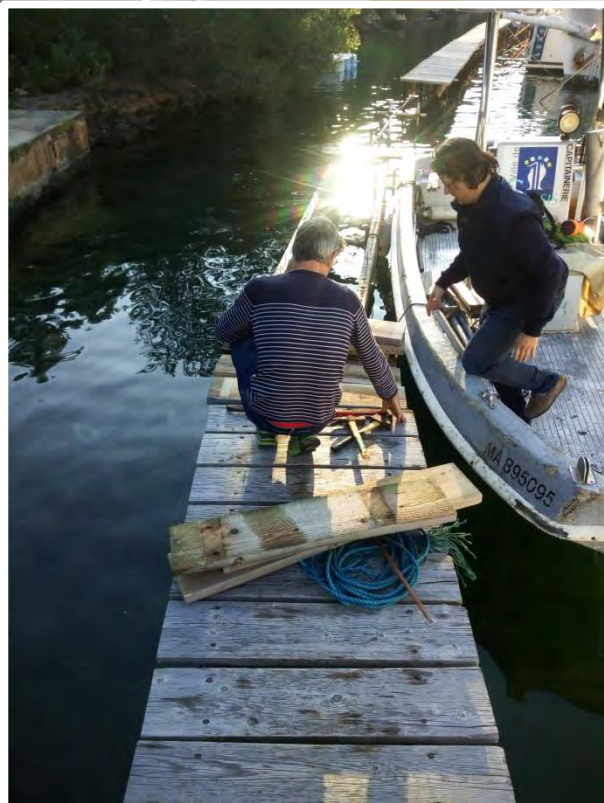
Nous vous rappelons que la campagne de demande de renouvellement s'échelonne du **1^{er} octobre au 31 décembre 2020** et que le formulaire vous sera fourni comme chaque année par l'intermédiaire de vos clubs respectifs. Ces formulaires seront aussi disponibles en capitainerie lors du dépôt de votre dossier si vous n'êtes pas adhérents à un club.

Les travaux du château

Les travaux de réhabilitation du château de Port-Miou sont à l'arrêt et devraient vite reprendre dès la fin des restrictions de mouvement. Une réunion de reprise de chantier est prévue le 29 avril. Tout sera mis en œuvre pour permettre un accueil saisonnier dans les meilleures conditions et afin de maintenir une haute qualité de services. Les locaux administratifs sont d'ores et déjà opérationnels au premier étage du château.

Le renouvellement de l'AOT de la ZMEL

Le dossier de renouvellement de l'AOT de la ZMEL est désormais entre les mains des services instructeurs de l'état (Préfecture, DDTM et DREAL). Le projet fait la part belle aux innovations en matière d'ingénierie environnementale et démontre de très bonnes qualités en matière d'intégration paysagère. Il devrait à terme doter la Calanque de moyens d'apontement sécurisés et de grande qualité et transformer le visage de la Calanque tout en respectant son caractère unique, son identité et son patrimoine historique.



Retour sur les tempêtes de 2019

Les nombreuses tempêtes de l'hiver 2019, de par leur récurrence et leur forte intensité, ont représenté des événements météorologiques exceptionnels et ont occasionné d'importants dégâts dans la Calanque et ailleurs sur le littoral. 200 mètres de pontons ont été détruits à Port-Miou. Afin de faire face à cette situation d'urgence, la Commune a pu embaucher 2 agents en CDD missionnés pour remettre en état les ouvrages portuaires dans les meilleurs délais. Parallèlement, les travaux de sécurisation des pontons sont menés sur l'ensemble du linéaire, avec notamment l'enlèvement de plus de 200 pieux historiques.

Les services de la capitainerie de Port-Miou:

Mode de fonctionnement actuel

Assurer la continuité du service :

La capitainerie de la ZMEL de Port-Miou est ouverte 7 jours sur 7 aux horaires habituels pendant toute la durée du confinement lié à l'épidémie de Covid19.

- Seul l'accueil reste fermé au public, à minima jusqu'au 11 mai.
- Les services portuaires de surveillance des bateaux et des installations sont maintenus et assurés par rotation des agents.
- Les rondes sur le plan d'eau sont renforcées jour et nuit.
- Les équipes de renfort restent mobilisables en cas d'intempéries, et une astreinte météo a été mise en place afin d'améliorer la réactivité et les délais d'intervention.
- Ce dispositif est conforme aux préconisations de la fédération française des ports de plaisance.
- Nous travaillons sur les procédures d'accueil en post-confinement afin d'optimiser la sécurité et les mesures sanitaires. Un guide des pratiques vous sera bientôt transmis, après consultation des clubs et des différents services de l'état et de la commune.



Remplacement des chaînes arrières :

Les travaux de changement des chaînes arrières d'amarrage reprendront aussitôt la fin du confinement survenue, avec une semaine d'inspection de la totalité des mouillages de la calanque par une équipe de plongeurs scaphandriers ainsi qu'une semaine de remplacement des mouillages arrières les plus usés.

Répondre à vos questions :

Vous pouvez nous contacter par téléphone ou par mail :

contact@portmiou.fr / 04 42 01 96 24 / 06 26 84 51 58



Se déplacer à la Calanque pendant le confinement?

Vous êtes nombreux à nous contacter pour savoir si vous êtes autorisés à vous rendre sur votre bateau. Malheureusement la réponse apportée par le Décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et les différents arrêtés préfectoraux ne permettent pas pour l'instant les déplacements dans ce cadre. La circulation sur les sentiers littoraux est aussi interdite par arrêté préfectoral:

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041746694&categorieLien=id>

<http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/content/download/35171/200690/file/recueil-13-2020-090-recueil-des-actes-administratifs-special%20du%2019%20mars%202020.pdf>

Par ailleurs toute activité nautique est aussi interdite par arrêté préfectoral.

Les convoys vers des chantiers navals peuvent être autorisés sous réserve de l'accord express des sémaphores :

[Arrêté de la préfecture maritime de Méditerranée du 20 mars 2020 autorisant le maintien de la navigation de certains navires](#)

Mais rassurez-vous, la capitainerie renforce ses missions de surveillance quotidienne sur le plan d'eau et veille à intervenir si des problèmes étaient observés sur vos bateaux...

Pour en savoir plus le lien vers les textes relatifs à la filière nautique:

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coronavirus-covid-19-recommandations-aux-plaisanciers-et-aux-entreprises-filiere-nautique#e4>

Fiche technique : installer sa cuve à eaux noires

LA REGLEMENTATION CONCERNANT LES TOILETTES SUR UN BATEAU :

Il est **strictement interdit** de vider son WC ou son réservoir d'eaux noires directement dans la mer, à **moins de 3 milles nautiques** des côtes. L'évacuation des eaux noires doit s'opérer par le système de pompage du port. Vous pouvez aussi utiliser un WC chimique et le vider dans les espaces dédiés.

A partir de 3 milles nautiques, il est possible de rejeter les eaux noires directement en mer, mais uniquement si elles ont été **broyées et désinfectées** au préalable. Sinon, le rejet en mer est autorisé à partir de **12 milles nautiques** des côtes pour tout type d'eaux usées. Le rejet en mer doit s'effectuer à une **vitesse d'au moins 4 nœuds**, peu importe la distance des côtes. Les bateaux construits à partir de l'année 2008 doivent être équipés d'une cuve de stockage pour les eaux usées.

L'arrêté préfectoral du **18 décembre 2018** impose aux titulaires d'AOT dans la ZMEL de Port-Miou que leurs bateaux habitables soient équipés au 31 décembre 2020.

Les sanctions : l'article L218-19 du code de l'Environnement puni de **4000 euros d'amende** le fait, pour tout capitaine (ou *chef de bord* comme le précise l'article L218-10), de provoquer un rejet de substance polluante par imprudence, négligence ou inobservation des lois et règlements.

ARRIVEE D'EAU DANS LE WC :

Pour l'arrivée d'eau dans le WC, il existe plusieurs solutions : Certains WC n'étant conçus pour fonctionner qu'avec de l'eau douce, d'autres pour fonctionner uniquement avec de l'eau de mer, d'autres acceptent les deux. Selon votre WC, vous pouvez alimenter votre WC à l'eau de mer, à travers un passe-coque ou à partir du réservoir d'eau douce. Lorsque celui-ci est situé au-dessus ou au même niveau que le WC, il faudra prévoir une boucle anti-siphon afin d'éviter que l'eau coule continuellement dans le WC. De même, il faudra également installer une boucle anti-siphon lorsque le WC est sous la ligne de flottaison et alimenté en eau de mer.

WC ET CUVE A EAUX NOIRES INSTALLEES AU-DESSUS DE LA LIGNE DE FLOTTAISON :

Deux possibilités à la sortie du WC : le rejet direct en mer (voir réglementation) ou envoyer les eaux usées issues des toilettes vers le réservoir d'eaux noires. Si ce-dernier est situé au-dessus ou au même niveau que le WC, il faudra prévoir là aussi une boucle anti-siphon afin d'éviter que les eaux usées ne reviennent dans le WC. Le réservoir d'eaux noires doit être équipé d'un évent pour le remplir d'air lorsqu'il se vide, et d'un nable de vidange permettant le pompage au port. En mer, il existe deux possibilités pour vider le réservoir d'eaux noires. Si le réservoir d'eaux noires est vertical et situé au-moins 50 cm au-dessus de la ligne de flottaison, il est possible de le vider par gravité directement dans la mer. Si le réservoir d'eaux noires est horizontal, il faudra prévoir une pompe de vidange avec ou sans broyeur, qui permettra d'évacuer les eaux usées à travers le passe-coque.

WC ET CUVE A EAUX NOIRES EN-DESSOUS DE LA LIGNE DE FLOTTAISON :

Deux solutions à la sortie du WC : le rejet direct en mer l'utilisation du réservoir d'eaux noires. Si ce-dernier se trouve au-dessus ou au même niveau que le WC, il faudra installer une boucle anti-siphon afin d'éviter le retour d'eaux usées dans le WC. Comme précédemment, Le réservoir d'eaux noires doit être équipé d'un évent pour le remplir d'air lorsqu'il se vide, et d'un nable de vidange. Pour vidanger la cuve d'eaux noires en mer se situant sous la ligne de flottaison, il faudra impérativement passer par une pompe de vidange, avec ou sans broyeur, afin de pomper les eaux usées dans le réservoir et de les évacuer à travers le passe-coque.

WC AU-DESSUS DE LA LIGNE DE FLOTTAISON, CUVE A EAUX NOIRES EN-DESSOUS :

Même solutions à la sortie du WC : le rejet direct en mer, soit envoyer vers le réservoir d'eaux noires.

LE MEROU, ROI POISSON

S'il existe bien, dans notre voisinage, un animal témoin et emblématique de l'efficacité des mesures de protection des espèces et des espaces, c'est au mérou qu'il revient d'endosser le costume du premier rôle des miraculés. Car de sa reconquête de nos rivages, nous pouvons sans galéjade, comme la pratiquait avec brio Escartefigue, Tartarin ou d'autres grandiloquents et glorieux chasseurs de Bartavelle, parler de miracle.

Comme tout un chacun qui a eu l'illustre privilège de grandir au bord de la mer, j'ai passé mon enfance avec un vieux masque mal fichu collé au front et un tuba dans le bec, évoluant la plupart du temps dans les eaux limpides des Calanques.

Déjà épris des beautés submergées de ce monde comme de celles mieux connues de nos collines, j'ai été à la bonne école en passant des heures à l'agachon, non tant pour remplir mon girellier, que pour le plaisir fugace et égoïste de croiser furtifs dorades, bécasses et renards. Or sur deux décennies à chausser les palmes, je n'en ai jamais eu la chance de rencontrer notre vedette. Il faut bien dire que dans les années 80, cet incroyable poisson devenu mythique avait complètement disparu de nos eaux, décimé par 50 ans de chasse sous-marine intensive. Précisons que la bête avait tout pour paraître au premier rang du tableau d'honneur des espèces en danger, un mets de choix pour tout chasseur confirmé : territoriale pour ne pas dire casanière une fois adulte, de taille plus qu'imposante, son grand malheur résidant dans sa curiosité fort connue des Nemrods en livrée de caoutchouc. Une rencontre ayant marqué ma vie de jeune naturaliste en herbe fut celle, un matin de mistral à décorner les bœufs dans la Calanque de Sormiou. En patrouille pour le balbutiant GIP des Calanques, je me vois alpagué par un plaisancier qui semble être du cru et promptement invité à boire un café à bord de son fier et chaleureux yacht. Le marin en question était Albert Falco et il devint rapidement un rituel pour nous quand nous passions à Sormiou de venir faire escale à son bord et de nous délecter des fabuleuses anecdotes que nous narrait, sans vanité ni économie d'effets dramaturgiques, ce pionnier de la plongée subaquatique. Pour en revenir à notre poisson, le Capitaine à travers le récit de l'invention de la chasse sous marine, nous contait son enfance dans les Calanques, ses premières observations avec un seau à fond de verre, l'essai des premiers masques, les plongées emmitouflées dans des pulls de laines esquichés dans de vieilles chambres à air recyclées... en évoquant avec nostalgie cette époque d'avant la chasse comme celle, bénie, d'un âge d'or lorsqu'une faune dense et variée foisonnait juste sous la surface, à une encablure de la plage et parmi elle, notre singulier mérou. Avec l'apparition des «lunettes Fernez» suivie de celle du masque mono-verre de Frédéric Dumas en 1936, le développement de la foëne puis celle de l'arbalète Tarzan en 1947 par Beuchat, la pratique de la chasse s'est vue très vite démocratisée dans cette naissante société du sport et du loisir issue du front populaire et Marseille, toujours résolument tournée vers la mer depuis Gyptis et le roi Nan, eu une part immense dans la construction des mythes fondateurs de la plongée.



Serranides

Serran tambour *Serranus hepatus*

L de 10 à 25 cm P de 5 à 300 m

Bandes verticales
marron, tache noire
sur la dorsale. **Sable,**
roche.



Serran chevrette *Serranus cabrilla*

L de 15 à 40 cm

P de la surface à -100 (600) m

Lignes horizontales
blanches et bandes
verticales marron.
Roche, herbiers.



Serran écriture *Serranus scriba*

L de 20 à 30 cm P de la surface à -150 m

Large tache bleue
sur le ventre et
bandes verticales
marron. **Roche,**
herbiers.



Mérou brun *Epinephelus marginatus*

L jusqu'à 1,5 m P de 5 à 200 m



Corps massif, large gueule. Taches claires réparties en bandes verticales. **Roche,**
herbiers.

Le grand choc et la prise de conscience tels que nous les rapportât ce grand explorateur furent ceux des concours et des tableaux de chasse dignes de Giuseppe Arcimboldo ou de Gargantua. Ce fut de retour d'expédition à la fin des années 40 pour une immersion dans les eaux du Sormiou de son enfance, lorsqu'il retrouva avec stupeur une calanque sans vie, qu'il mesura l'ampleur du drame qui venait de se jouer. Adieu dentis, corbs et mérours, premières victimes de cet engouement spectaculaire pour la chasse sous-marine, dans une mer que l'on considérait vivier intarissable. Il n'aura suffi par endroit, que d'une décennie de prédation massive...

Il est fort heureusement resté un asile où ces magnifiques poissons ont pu continuer de survivre, ne consistant qu'en une petite poche de résistance que n'aurait pas renié le regretté Uderzo. Le Parc national de Port-Cros créé en 1963 fut longtemps le seul havre pour notre fragile mérou. Jusqu'à l'inespéré premier moratoire interdisant sa pêche en 1993. Son retour sur nos côtes depuis les années 2000 ne pourrait toutefois s'expliquer que par cette seule interdiction. Il réside d'après les spécialistes dans la conjugaison de 3 facteurs essentiels : l'arrivée progressive de jeunes mérours voyageurs venant du sud de la Méditerranée et le développement d'une population à Port-Cros, le réchauffement des eaux et les effets des moratoires successifs. Autant dire que le facteur chance fût capital et que jojo ne dût son salut qu'à un prodige. Aujourd'hui les populations de mérours semblent encore en progression et ils se rencontrent facilement sur nos fonds rocheux, jusqu'à faible profondeur. Dans certains secteurs le comportement craintif des spécimens semble démontrer la persistance de braconnage, la densité d'individus y étant par ailleurs moindre. Ce super prédateur représente une espèce témoin, indicatrice d'un bon état de santé du milieu côtier. S'elle est présente en nombre c'est qu'elle démontre que le milieu naturel est en capacité de pouvoir l'accueillir et que les ressources y sont importantes. Une étude menée en 2007 par le Parc national de Port-Cros valide que le mérou est 1000 fois plus « rentable » vivant que mort, « un mérou pêché de 15 kilos valant 150 € alors qu'un mérou vivant dans son milieu observé par cinq cents plongeurs par an à 15 € par plongée vaudrait 7 500 €, soit 150000 € sur vingt ans » (1). Les effets des Zones de non prélèvement et la multiplication de la biodiversité s'y produisant représentent aussi chez nous une chance supplémentaire pour le maintien des populations de mérours. Force est de constater qu'avec le nombre actuel de chasseurs sous-marins avertis, la fin du moratoire nous verrait revenir inéluctablement à un déclin brutal et une disparition à très court terme de l'espèce hors des réserves. Ce symbole de la protection de la Méditerranée, signe de la maturité et de la complexité d'un écosystème, reste tributaire d'une interdiction qui souhaitons le, soit gravée dans le marbre par le législateur. D'ici là notre mérou, colosse aux pieds d'argile, pourra toujours s'épanouir dans la vaste et prolifique réserve de l'archipel de Riou, trésor du PNC, laquelle porte le nom du bienfaiteur ayant longtemps milité et œuvré pour sa création, un certain Albert Falco...

Le mérou est une espèce hermaphrodite protogyne. Il est doté d'une glande hermaphrodite capable de produire de gamètes femelles (entre 5 ans et 12 ans) puis mâles (après 12 ans). Une stratégie qui permet à l'espèce d'avoir au sein d'une population sédentaire plus de femelles reproductrices que de mâles, on parle alors de sex-ratio favorable. Il faut en effet un harem de 10 femelles pour parvenir à stimuler un mâle. Or si les mâles disparaissent tous du fait de la prédation exercée sur les plus gros individus, la fécondation devient très vite compromise...

G.P

Pour aller plus loin / Références:

(1)http://www.gemlemerou.org/cms/images/stories/GEM/Bibliographie/2007_Briquet_Laugier_et_al.pdf
http://www.gemlemerou.org/cms/images/stories/GEM/Bibliographie/2013_Prato_et_al_High_level_predator-review.pdf
<https://doris.ffesm.fr/Especies/Epinephelus-marginatus-Merou-brun-474/>

Le coin des minots



Les animaux marins

Je reconnais les poissons de Cassis..

Nom : _____

Prénom : _____



Retrouve le nom de ces poissons :



La rascasse

Le maquereau

L'hippocampe

L'espadon

La murène

Le Saint-Pierre

La blennie

Entoure
en Marron
les poissons
vivant au
fond
en bleu ceux
vivant en
pleine eau



La Gazette de
Port-Miou

Bulletin
d'information
spécial à
destination des
usagers de la
Calanque de
Port-Miou

Avril /mai 2020

Réalisé par la
Capitainerie de
Port-Miou.

Rédaction :
G.Panzani

Place aux clubs

Quelques mots des présidents des associations nautiques de la Calanque...



PMP2

La section plongée du club n'a pas pu reprendre son activité, sinon vous auriez pu aller plonger pour admirer les poissons qui reviennent depuis que des zones protégées sont définies, quelques mérous mais bien d'autres prédateurs qui s'intéressent aux alevins dans les naisseries (...) Quant aux festivités, il faudra attendre septembre et nous espérons pouvoir tenir notre repas convivial annuel sous le pin « FassRaka ».

A.M

UNPMC

Merci à l'équipe de la Capitainerie pour les informations, et pour cette belle initiative. Un mot pour dire à tous que nous espérons pouvoir très bientôt accéder à la nature en respectant la « distanciation sociale » que les marins savent apprécier quand elle signifie qu'ils sont en mer : seuls, à quelques personnes confinées ensemble sur le même bateau, et même parfois en équipage moins réduit. Nous attendons aussi la fin du confinement pour que les travaux d'entretien des pontons puissent être menés à leur terme, car après un automne perturbé par les tempêtes et un hiver perturbé par leurs destructions et les travaux, nous aurons eu un printemps perturbé par l'épidémie. Vivement l'été que ça change! Notre AG n'a pu se tenir, le nettoyage aussi a dû être reporté: des dates seront proposées dès que possible.

Le Président : Alain Mercier

YCCC

Tout d'abord, un grand remerciement à toute l'équipe pour avoir assuré le contrôle et la surveillance de Port Miou et de nos bateaux durant cette période de confinement.

Le lien que permet cette gazette est indispensable pour nos sociétaires. Et pour conclure: vivement la réouverture de notre belle calanque et de toutes les activités qui y sont associées.

Bien cordialement

Le président : Christian Knoerr

CNPM

Très belle initiative et réalisation que cette gazette de Port-Miou ; bravo à la Capitainerie et à Gilles. J'espère que vous allez bien, Sociétaires du CN Port-Miou et autres Clubs, Usagers de la Calanque. La situation exceptionnelle que nous vivons a mis un arrêt à nos navigations et aux activités Associatives de la Calanque. Pensons à demain avec optimisme : retrouver notre calanque, préparer nos navigations estivales, redémarrage de l'école de voile Habitable CNPM dès qu'autorisée (actuellement Julien est en chômage Partiel), préparation des événements de septembre : Coupe de l'Union (12-13/09) et Les 5 éléments (3 jours multi-activités 25-26-27/09) où nous nous retrouverons tous je l'espère afin d'oublier cette période difficile. Portez-vous bien. Amicalement,

Le président : François Mellon

UPPM

« Bravo pour cette belle initiative qui maintient le lien et qui je l'espère se poursuivra au delà de cette période si particulière

Bon courage à tous »

Le président : Marc Mamelli